Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 15

Artikel: La guerre de 1866 [fin]
Autor: Van de Velde
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-357768

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15. Lausanne, le 17 Août 1869. XIVe Année.

SOMMAIRE. — La guerre de 1866, *par van de Velde.* (Fin.) — Société militaire vaudoise. — Exposé des motifs de l'avant-projet de loi militaire fédérale. *(Suite.).* — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Exposé des motifs de l'avant-projet de loi militaire fédérale. *(Suite.)* — Rapports à la Société militaire vaudoise sur l'avant-projet de loi militaire fédérale.

LA GUERRE DE 1866,

jugée par le major van de Velde. (Fin.)

Maintenant que nous avons examiné et analysé les diverses campagnes de 1866, pouvons-nous raisonnablement admettre, comme on ne cesse de le répéter : « que « cette guerre a bouleversé de fond en comble le régime des armées, la tactique, « la stratégie, etc., etc. ?

Les campagnes de 1866, comme toutes celles qui se sont succédé depuis des siècles, sans rien bouleverser quant aux grands principes de tactique et de stratégie, ont sans doute apporté quelques modifications dans la manière de conduire la guerre : sous Louis XIV, les grandes voies de communication étaient encore si rares que Vauban en France, Cœhorn dans les Pays-Bas, étaient parvenus à barrer toutes les grandes voies par des forteresses. A cette époque, il était donc difficile d'envahir une contrée sans prendre successivement les forteresses que l'armée envahissante rencontrait sur son passage, non pas précisement parce que ces forteresses rendaient les contrées complétement inaccessibles à l'envahisseur, mais essentiellement parce que la rareté des grandes voies de communication rendait le ravitaillement des armées en pays ennemis très difficile, impossible même, si l'on ne parvenait pas à se rendre maître de quelques-unes de ces voies. Pour envahir une contrée, on était donc obligé de prendre des places, de faire des siéges, de subordonner la guerre aux intempéries des saisons, de n'ouvrir les campagnes qu'au printemps et de les interrompre à l'approche de l'hiver ; méthode qui fit traîner les guerres en longueur.

Avant cette époque, les guerres durèrent parfois des siècles ; pendant cette époque il se fit encore des guerres de trente ans ; mais à mesure que les grandes voies de communication se multiplièrent, les forteresses perdirent de leur importance et la durée des guerres se réduisit. Vers le milieu du XVIIIe siècle, leur durée n'est plus que de 6 à 7 ans ; enfin, au commencement du XIXe siècle, alors que les grandes voies de communication s'étaient considérablement multipliées, les guerres prirent un caractère différent de toutes celles qui avaient précédé cette époque. Napoléon n'était pas plus embarrassé pour porter la guerre sur l'Oder ou sur la Vistule, que Louis XIV ne l'avait été pour faire une campagne sur le Rhin.

Les guerres de la première république et du premier empire durèrent encore des années. Depuis, nous avons vu la guerre d'Orient, la campagne de Crimée, espèce de siége de Troie, la plus grande expédition maritime dont nous ayons souvenir, l'attaque de la Russie par un bout de cet immense empire, entreprise qui, avant l'emploi de la vapeur à la guerre, eût été irréalisable, et qui, à l'aide

de cette force motrice, malgré toutes les difficultés qu'elle offrait, n'a duré qu'un an et s'est terminée à l'avantage de ceux qui disposaient des voies ferrées et des bateaux à vapeur. La guerre de 1859, en Italie, s'est terminée en 63 jours; celle de 1866, en Bohême, a duré du 16 juin au 22 juillet, c'est-à-dire 37 jours.

Depuis trois siècles, la progression décroissante de la durée des guerres qui se sont succédé est donc constante : cette durée s'est réduite à mesure que les communications sont devenues plus faciles et plus rapides. En Prusse, l'ordre de mobiliser l'armée fut donné vers le milieu de mai ; un mois après, le 15 juin, un quart de million de Prussiens enveloppèrent la Bohême et la Saxe ; et le 16, leurs armées entrèrent en pays ennemi. Sous Louis XIV et même encore sous Frédéric II, pour transporter de bien moindres masses que celles que nous venons d'énumérer, à des distances comme celles indiquées ci-dessus, il aurait fallu 6 mois et plus même, c'est-à-dire qu'alors on perdait toute une année à rassembler une grande armée.

Au commencement de notre siècle, même sous le premier empire, les rassemblements de troupes se faisaient encore, relativement, très lentement. La promptitude que la vapeur est venue imprimer aux rassemblements des armées, *sans avoir rien changé aux grands principes de la stratégie et de la tactique des batailles*, exige cependant qu'on apporte de grandes modifications dans l'ensemble des éléments qui constituent la force militaire des Etats. D'abord, le rassemblement des masses et le ravitaillement des armées s'opérant avec beaucoup plus de célérité et de facilité, à l'avenir les invasions se feront plus promptement que par le passé, et, par conséquent, l'organisation des armées pour le temps de paix devra être combinée de manière à pouvoir passer, sans la moindre entrave, immédiatement sur le pied de guerre. Les voies ferrées sont venues imprimer une telle mobilité aux armées, que les forteresses-frontières, et même les grandes positions fortifiées, situées dans l'intérieur du pays, en dehors des grandes directions stratégiques, n'ont plus aucune valeur quant à la défense générale d'un pays.

Dans la guerre de 1866, excepté Vérone, stratégiquement bien placée, non-seulement les autres forteresses de l'empire n'ont rendu aucun service à l'armée, mais celles de la Bohême, Olmutz surtout, ont été funestes aux Autrichiens. Olmutz a fait commettre à ceux-ci une double faute : leur armée, en s'y concentrant d'abord pour se porter ensuite en toute hâte en Bohême, est arrivée trop tard dans cette contrée pour profiter de tous les avantages stratégiques qu'une concentration en Bohême leur offrait au début de la campagne. Et, après la bataille, en repliant l'armée sur Olmutz, pour la diriger ensuite par de longs détours vers Presbourg, on a découvert la capitale, le centre de puissance de l'empire, le siége du pouvoir, et obligé son gouvernement de passer immédiatement sous les fourches de Nicolsbourg. Quant aux forteresses de Josephstadt et de Kœniggrætz, elles ont été, au point de vue de la tactique, aussi nuisibles aux Autrichiens qu'Olmutz le leur a été au point de vue de la stratégie. Benedek, confiant dans l'appui efficace qu'il comptait trouver dans ses deux forteresses, a attendu l'ennemi sur place, s'est laissé envelopper d'un cercle de feu, alors qu'il aurait pu, en se portant en avant à propos, percer le centre de son adversaire et le combattre avec une supériorité numérique écrasante.

Vérone, au contraire, également défendue par des troupes autrichiennes, a successivement arrêté les armées victorieuses de Charles-Albert, en 1848, de Napoléon III, en 1859, et, bien qu'en 1866 Victor-Emmanuel diposât d'une supériorité numérique écrasante, l'archiduc Albert est parvenu à battre son adversaire, à repousser l'invasion, grâce au bon dispositif de défense de cette contrée.

Sans doute, le talent de l'archiduc a grandement contribué au succès de la journée de Custozza ; mais si, au lieu d'avoir pour base de ses opérations une position comme Vérone, stratégiquement bien placée et tactiquement bien combinée, il eût dû, comme autrefois, se baser sur Mantoue, que l'on considérait alors

comme « la clef de cette contrée, » il est plus que probable que, placé dans cette condition, le talent de l'archiduc n'eût pas suffi pour battre un adversaire numériquement deux fois plus fort que lui.

Tant que Mantoue a conservé la fallacieuse réputation « *d'être la clef de la Vénétie*, » et que les armées autrichiennes se sont basées sur cette détestable position, elles se sont fait battre ; depuis qu'elles ont abandonné cette place comme pivot de leurs opérations pour donner la préférence au camp retranché de Vérone, elles ont toujours été victorieuses dans cette contrée. Même en 1859, après la désastreuse campagne en Lombardie pour les Autrichiens, les armées franco-piémontaises ont dû s'arrêter devant cette formidable position.

Quant à la rapidité avec laquelle les Prussiens sont arrivés sous les murs de Vienne, d'une part, elle est due à la bonne organisation des corps prussiens, constitués en permanence, organisation qui permet de faire passer leur armée promptement du pied de paix au pied de guerre ; à l'emploi de la vapeur, très favorable à l'offensive ; à la multiplicité des grandes voies de communication comparées à celles qui existaient il y a un demi-siècle ; et, d'autre part : au vicieux dispositif de défense de l'Empire, laissant la capitale complétement à découvert ; à l'imprévoyance des hommes d'Etat de l'Autriche et surtout aux atermoiements de sa politique, atermoiements qui ont enfanté un plan de campagne notoirement mauvais, condamné d'avance par les sommités militaires de l'Empire. . . . . .

De ce qui précède, on peut donc déduire sans crainte de se tromper : Que l'Autriche et ses alliés sont entrés en campagne sans avoir, au préalable, arrêté un plan d'ensemble ; que ce sont les atermoiements et l'imprévoyance de leurs hommes d'Etat, bien plus encore que l'hésitation et le manque d'initiative de leurs généraux, qui ont fait aboutir cette guerre aux humiliants préliminaires de paix de Nicolsbourg.

Voilà les grandes causes, les causes politiques et stratégiques qui ont le plus notoirement contribué au désastre de l'Empire et de ses alliés, dans la guerre de 1866.

Quant aux causes de succès d'un ordre d'idées moins élevé, mais non moins important ; quant au résultat final d'un combat ou d'une bataille, l'esprit de corps, le moral de la troupe, son savoir dans les petites opérations de la guerre, toutes ces qualités intellectuelles et morales qui font la principale force des armées, depuis nombre d'années, avaient été grandement développées en Prusse ; ainsi, dans toutes les rencontres, les troupes prussiennes ont donné des preuves de vigueur et d'habileté : l'ardeur avec laquelle elles ont enlevé les gorges et les défilés des montagnes en général, comme la défense du bois de Benatek par la division Fransecky, et la prise du village de Chlum par la 1re division de la garde, témoignent autant en faveur de l'énergie de la troupe que de l'habileté des commandants en sous-ordre.

Jamais on n'a vu les officiers des grades inférieurs jouer un rôle aussi important que celui qu'ils ont rempli dans l'armée prussienne pendant la guerre de 1866. Les colonels, les chefs de bataillon et les commandants de compagnie surtout, ont déployé une grande activité et un esprit d'initiative que l'on rencontre rarement dans les grades inférieurs de nos armées modernes.

Généralement, dans toutes les armées, la centralisation du commandement et et le « *caporalisme* » ont étouffé l'esprit d'initiative dans les grades inférieurs et, il faut bien le reconnaître, altéré aussi l'ardeur guerrière Et, chose bizarre, bien qu'en Prusse on s'occupât constamment du développement moral et intellectuel de la troupe et des officiers, et qu'on accordât la plus grande autorité possible au commandement de la compagnie, dans toute l'Europe, et en Allemagne particulièrement, on croyait l'armée prussienne absorbée par des détails oiseux et, au point de vue de la guerre, de beaucoup inférieure à celle de l'Autriche, habituée à faire campagne et, par conséquent, plus aguerrie que celle de la Prusse.

L'Europe et l'Allemagne se sont trompées: ce n'était pas à des détails oiseux qu'on occupait l'armée prussienne, mais bien aux choses les plus utiles qu'on pût enseigner à une armée pendant la paix pour la bien préparer à la guerre. Sur ce point l'opuscule publié après la guerre de 1859, par le prince Frédéric-Charles de Prusse, aurait dû dessiller les yeux à l'Europe. Dans cet écrit, le prince recommandait à l'armée prussienne « de se souvenir de ses temps de guerre où de « tous les leviers aucun n'agissait plus puissamment que les leviers moraux. « Quand le roi, par un ordre du jour, parle à son armée, quand chaque officier « anime ses soldats, sur quel élément prétendent-ils agir, si ce n'est sur la faculté « de l'âme? Les forces de ce genre n'ont pas manqué aux Autrichiens en 1859, « pas plus qu'à toute autre guerre; mais, prononcée au dernier moment, il aurait « fallu que la parole souveraine possédât naturellement la vertu magique de faire « éclater l'étincelle là où la matière inflammable n'était pas suffisamment pré- « parée. Notre temps et ses enfants sont sans doute matériels; mais notre état « demande de l'ardeur, des sentiment élevés et la passion de faire de grandes « choses. Les grandes tâches supposent des efforts et des préparatifs extraordinaires. « N'attendons pas, comme les Autrichiens, au dernier moment, et ne comptons « pas, comme eux, sur une sorte de baguette magique qui fera des prodiges au « moment critique. Trempons, aciérons d'avance les puissances de nos âmes. « L'intelligence, l'âme et le corps sont les parties constitutives qui font le soldat. « Si nous nous bornons à cultiver, à perfectionner une seule de ces facultés, soit le « corps seul, les résultats que nous obtiendrons, quelque brillants qu'ils puissent « être, seraient bons pour la paix, parce qu'ils sont partiels et exclusifs, et parce « que le combat exige la *valeur complète de l'homme*, du moins vis-à-vis des « Français d'aujourd'hui. »

C'est l'ensemble des facultés signalées par le prince, développé au suprême degré dans la troupe, bien plus que le fusil à aiguille, qui a donné à l'armée prussienne cette suprématie sur le terrain du combat.

Les atermoiements des adversaires de la Prusse, la vapeur et les causes intellectuelles et morales que nous venons de signaler, voilà l'ÉNIGME des succès obtenus par l'armée prussienne, en 1866, dans ses rapides et décisives campagnes en Bohême et sur le Mein.

Société militaire fédérale. — Section vaudoise.

Dimanche dernier, la Section s'est réunie à Lausanne, surtout en vue de se prononcer sur l'avant-projet de loi militaire fédérale, ainsi que nous l'avons annoncé précédemment.

Environ 200 officiers étaient présents, dont des délégués de Fribourg et Genève, et 7 colonels fédéraux, à savoir : MM. Veillard, Borgeaud, Quinclet, Favre, Tronchin, Grand, Fonjallaz, et un grand nombre d'officiers supérieurs; en revanche, on regrettait une certaine abstention de jeunes officiers subalternes. M. le conseiller fédéral Ruffy et les colonels fédéraux Meyer, Philippin et Lecomte avaient envoyé leurs vœux en s'excusant de leur absence. Trois membres du Conseil d'Etat, MM. Delarageaz, Bornand et Ruchonnet, et M. le préfet de Lausanne Vessaz, figuraient au nombre des invités.

La séance a été ouverte à 11 heures dans la salle du Grand Conseil, par M. le lieut.-colonel fédéral Cérésole, président du comité vaudois, qui passa en revue les principaux actes de la société pendant l'année écoulée. Puis vint un rapport général de M. le colonel Tronchin, président de la commission chargée de l'examen de l'avant-projet de loi militaire fédérale. Ce rapport faisait un historique de la question sans formuler de conclusions, laissant ce soin aux rapports spéciaux de majorité et de minorité.

Le rapport de la majorité (MM. Baud, Chausson, Oguey, commandants de